



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **2 novembre 2023**

#### **ROUTES : CRÉATION D'UNE LIAISON CYCLABLE ENTRE TAIN-L'HERMITAGE ET MERCUROL (RD 115 ET RD 532)**

Le Département de la Drôme a lancé la première phase des travaux d'aménagement de la liaison cyclable entre Tain-l'Hermitage et Mercurol mercredi 25 octobre. L'objectif de ces travaux est de relier les deux communes avec une piste de 3 m de large totalement séparée de la chaussée, et ainsi permettre aux collégiens de Tain de se rendre au collège de l'Hermitage à vélo. Ces travaux s'inscrivent dans le Schéma directeur cyclable d'Arche Agglo et dans le Plan vélo départemental. La première phase concerne les aménagements sur la RD 115 entre l'entrée du village de Mercurol et le giratoire des Malfondières. Ils comprennent l'aménagement du carrefour de desserte du chemin des blés pour améliorer l'accès au collège de l'Hermitage. Ce chantier d'une durée de trois mois sera réalisé sous alternat du 6 novembre à fin décembre. La route sera totalement fermée à la circulation pendant trois jours et deux nuits, courant décembre. Un itinéraire de déviation sera mis en place. Les dates de fermeture seront communiquées ultérieurement.

#### **Deuxième phase en janvier 2024**

Une seconde phase de travaux de quatre mois débutera en janvier 2024 pour l'aménagement de la RD 532 entre le giratoire des Malfondières et le giratoire d'accès à l'autoroute A7. Sous réserve de validation d'une étude concernant le franchissement de l'A7, le pont sera modifié pour supprimer le trottoir et maintenir une piste cyclable sur l'ouvrage.

La liaison entre Tain L'Hermitage et Mercurol hors agglomération devrait être mise en service en avril 2024. Ces aménagements étant situés sur route départementale hors agglomération, le Département assure la maîtrise d'ouvrage et le financement de l'opération sans demander de participation à la communauté de communes. Pour ces travaux d'un montant total d'environ **1,5 M€**, une participation de 33 % de l'État est attendue au titre de France Relance.